

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er septembre 2009.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

La diversité en question

Bulletin de nouvelles

Abonnement

Archives

À l'agenda

Communiqués / Discours /
Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes
pratiques

Sites d'intérêt

Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles

Vol. 4, no 1, lundi 12 janvier 2004

**Les rendez-vous de la diversité culturelle : rétrospective de l'année
2003 - Volet 2 de 2**

Numéro spécial

Le Bureau de la diversité culturelle tient à vous souhaiter une Bonne Année 2004! Les «Nouvelles sur la diversité culturelle» reviennent en force ce lundi 12 janvier 2004, en vous offrant notamment la suite de la rétrospective des rendez-vous de la diversité culturelle de 2003.

DANS CE NUMÉRO :

Message important

- Relations multilatérales - (suite)
- Organisation Mondiale du Commerce (OMC)
- Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA)
- Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP)
- Union Africaine
- Espaces linguistiques partenaires (Francophonie, OEI, Union latine, CPLP, Ligue des États arabes, ALECSO...)
- Réseau international sur la politique culturelle (RIPC)
- Union internationale des télécommunications et Organisation des Nations Unies (UIT/ONU) : Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)
- La Coalition canadienne pour la diversité culturelle (CDC)
- Le Réseau international pour la diversité culturelle (RIDC)
- Les rencontres cinématographiques de Beaune

Message important


Relations multilatérales - (suite)

Union Européenne

L'Union européenne a continué d'affirmer son engagement en faveur de la diversité culturelle, un engagement qui est aussi une obligation inscrite à l'article 151 du Traité de l'Union. «Notre ambition étant d'unir des peuples, et pas seulement de bâtir une zone de libre échange, déclare-t-on, le respect de la diversité culturelle et linguistique à l'intérieur de l'Union est un principe fondamental; un principe que l'Union a également la vocation, et l'obligation, de défendre dans les négociations commerciales internationales qui ont un impact sur nos politiques culturelles». A cet égard, la préservation et le respect de cette diversité constituent le socle nécessaire à un

dialogue interculturel et aux échanges culturels au niveau mondial.

Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen : "Vers un instrument international sur la diversité culturelle", Bruxelles, 27 août 2003

- http://europa.eu.int/eur-lex/fr/com/cnc/2003/com2003_0520fr01.pdf  (français)

Résolution du Parlement européen sur les industries culturelles : Parlement européen, 4 septembre 2003

- <http://www3.europarl.eu.int/omk/omnsapir.so/pv2?PRG=CALDOC&FILE=20030904&LANGUE=FR&TPV=PROV&LASTCHAP=18&SDOCTA=12&T> (français)

Résolution du Parlement européen : "Accord général sur le commerce des services (AGCS) dans le cadre de l'OMC, y compris la diversité culturelle", Parlement européen, 12 mars 2003

- http://www3.europarl.eu.int/omk/omnsapir.so/pv2?PRG=DOCPV&APP=PV2&LANGUE=FR&SDOCTA=6&TXTLST=1&POS=1&Type_Doc=RESOL (français)

Rapport d'experts et document de travail - CC-Cult(2001)15: "Vers une stratégie transversale pour la promotion de la diversité culturelle", Conseil de l'Europe

- <http://www.coe.int/t/f/coop%e9ration%5fculturelle/culture/nouvelles%5ftechnologies/n%>

Déclaration d'Opatija : Conférence des Ministres européens responsables des Affaires culturelles, Opatija (Croatie) 22 octobre 2003

- <http://www.coe.int/T/F/Com/Dossiers/Conferences-ministerielles/2003-Culture/>
- <http://www.coe.int/t/f/com/dossiers/evenements/2003-02-Culture/>
- http://www.coe.int/t/f/com/dossiers/evenements/2003-02-Culture/colloque_experts_conclusions.asp#TopOfPage

Rapport sur la préservation de la diversité culturelle: "le rôle des régions européennes et d'organisations internationales telles que l'UNESCO et le Conseil de l'Europe", Parlement européen, 25 septembre 2003

- <http://www.europarl.eu.int/meetdocs/committees/cult/20031104/508070fr.pdf>  (français)

Document de travail sur "la sauvegarde et la promotion de la diversité culturelle" : Parlement européen, 16 juillet 2003

- <http://www.europarl.eu.int/meetdocs/committees/cult/20030911/490273fr.pdf>  (français)

"Les négociations sur les services culturels à l'OMC" : Commission de la Culture du Parlement européen, - Discours de Monsieur Pascal LAMY, Commissaire européen au Commerce, Bruxelles, 19 mai 2003

- http://europa.eu.int/comm/commissioners/lamy/speeches_articles/spla170_fr.htm

"Diversité culturelle: l'Europe en première ligne", intervention de Madame Viviane REDING, Commissaire européenne chargée de l'Éducation et de la Culture, Deuxièmes Rencontres internationales des professionnels de la culture, Paris, le 2 février 2003

- http://www.comitedevigilance.org/interventions/reding_fr.pdf 

"Promotion de la diversité culturelle", intervention de Monsieur Pascal LAMY, Commissaire européen au Commerce, Deuxièmes Rencontres internationales des professionnels de la culture, Paris, le 4 février 2003

- <http://www.comitedevigilance.org/interventions/lamy.pdf> 

Haut de la page 

Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

La Ve Conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est tenue à Cancun (Mexique) du 10 au 14 septembre 2003, devait donner une impulsion politique aux négociations du «Cycle du développement» lancé à Doha (Qatar) en 2001. Il s'agissait pour les ministres notamment de faire le point sur les négociations en cours dans les différents sujets (agriculture, services, accès aux marchés pour les produits non-agricoles, révision de certaines règles de l'OMC, commerce et environnement, appellations d'origine et le règlement des différends) et adopter le plus possible des décisions (modalités de négociations, nouvelles dates sur certains sujets) permettant de faire avancer les négociations. Il s'agissait également de décider, comme convenu à Doha, si le moment était venu d'ouvrir les négociations dans les quatre secteurs dits «questions de Singapour» - soit la facilitation des échanges, la transparence des marchés publics, les investissements et les politiques de concurrence - et de donner des orientations politiques pour la poursuite des négociations à cet égard, le cas échéant. La question de la diversité culturelle n'a toutefois pas été évoquée dans le cadre formel de la Conférence ministérielle; mais à l'occasion d'une conférence organisée par la société civile en marge de l'OMC. Les efforts de la mobilisation internationale pour la défense et la promotion de la diversité culturelle tendent à demander aux États et aux gouvernements de refuser de prendre des engagements de libéralisation et de recourir aux réserves nécessaires pour préserver leurs politiques dans le cadre de toutes les négociations commerciales (OMC, ZLÉA, accords bilatéraux, etc.) et de la libéralisation du commerce et de l'investissement, chaque fois que des questions soulevées pourront avoir une incidence sur leur capacité de prendre des mesures de soutien à la culture.

Position du Canada : Le Canada et l'OMC, Ottawa (Canada), 15 juillet 2003

- <http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/wto-co-fr.asp> (français)

Fiche d'information sur l'OMC, 24 février 2004

- http://agence.francophonie.org/diversiteculturelle/fichiers/omc_fiche_info.pdf 
- Site Internet : <http://www.wto.org/indexfr.htm>

Haut de la page 

Zone le libre-échange des Amériques (ZLÉA)

Le Sommet ministériel de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) s'est tenu à Miami (États-Unis) du 19 au 21 novembre 2003. Ce Sommet ministériel, de même que la Conférence ministérielle de l'OMC de Cancun qui l'a précédée, sont au cœur de l'ordre du jour actuel du commerce multilatéral et présentent des défis similaires pour le secteur culturel. Contrairement à l'OMC déjà en place, l'accord sur la ZLÉA qui fait actuellement l'objet de négociations, est une entité en voie de création. La nouvelle ZLÉA constituera une zone de libre-échange regroupant 34 pays de l'Amérique du

Nord, de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud et des Caraïbes, à l'exception de Cuba. Présentée comme étant la plus vaste zone de libre-échange dans le monde, la ZLÉA, qui englobera une population de plus de 800 millions de personnes, étendrait l'ALÉNA (Accord de libre-échange nord-américain passé entre le Canada, les États-Unis et le Mexique) à tout l'hémisphère occidental. Elle est une extension de l'AGCS (Accord sur le commerce des services) à cause de l'étendue des chapitres sur les services et les investissements. Tout comme le cycle actuel de négociations de l'OMC, la ZLÉA doit être complétée d'ici janvier 2005.

- **Site Internet :**
http://www.ftaa-alca.org/alca_f.asp (français)
- **Carte de la ZLÉA :**
http://medias.lemonde.fr/medias/image_article/inter21_11_2003.gif
- **Déclaration ministérielle: Huitième Sommet ministériel de la Zone de libre-échange des Amériques, Miami (États-Unis), 20 novembre 2003**
http://www.ftaa-alca.org/Ministerials/Miami/declaration_f.doc (français)
- **Diversité culturelle et négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) : Position du gouvernement du Canada, Ottawa (Canada) 21 février 2003**
http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/cpp_neg-fr.asp (français)
- **Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) - Négociations en cours: contexte des négociations sur les services, Ottawa (Canada), 7 novembre 2003**
<http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/FTAA/services-fr.asp> (français)

Haut de la page 

Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP)

Le 20 juin 2003 s'est ouverte à Dakar (Sénégal) la Première réunion des ministres de la culture du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), en partenariat avec la Commission européenne, l'UNESCO et le Bureau international du travail (BIT). 65 délégations de pays participaient à cet événement dont une cinquantaine conduite par leur ministre de la culture. La réunion ministérielle du 20 juin était précédée d'une rencontre au niveau des experts. Trois thèmes majeurs ont fait l'objet de ces assises dont notamment la promotion de la diversité culturelle et la sauvegarde du patrimoine culturel.

- **Déclaration de Dakar sur la promotion des cultures et des industries culturelles :** Groupe ACP, Dakar (Sénégal), 20 juin 2003
<http://www.acpsec.org/fr/council/declidakarfr.htm> (français)
- **Plan d'action de Dakar sur la promotion des cultures et des industries culturelles :** Groupe ACP - Dakar (Sénégal), 20 juin 2003
<http://www.acpsec.org/fr/council/actiondakfr.htm> (français)

Haut de la page 

Union Africaine

À l'issue du Sommet de l'Union africaine réunissant une cinquantaine de pays africains membres, tenu à Addis Abeba (Ethiopie) le 10 juillet 2003, le Conseil exécutif de l'Union adopte une décision dans laquelle il soutient fermement le processus engagé à l'UNESCO pour l'élaboration et la mise en place d'une Convention internationale sur la diversité culturelle d'ici 2005.

- **Décision EX/CL/Dec. 67 (III) : "Décision sur l'élaboration et la mise en place d'une convention internationale sur la diversité culturelle et d'une convention internationale sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel", Sommet de l'Union africaine, Conseil exécutif de l'Union africaine - Addis Abéba (Ethiopie), 10 juillet 2003**
http://agence.francophonie.org/diversiteculturelle/fichiers/ex_cl_dec67.pdf 

Haut de la page 

Espaces linguistiques partenaires (Francophonie, OEI, Union latine, CPLP, Ligue des États arabes, ALECSO...)

Les représentants du Conseil de l'Europe; de la Ligue des États Arabes; de l'Organisation Arabe pour l'Éducation, la Culture et la Science (ALECSO); de l'Organisation des États Ibéroaméricains pour l'Éducation, la Science et la Culture (OEI); de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF); de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et de l'Union Latine, réunis à Mexico les 2, 3 et 4 avril 2003 dans le cadre du IIème Colloque "Trois espaces linguistiques : coopération, diversité et paix", conviennent de la nécessité de promouvoir une vision actualisée de la collaboration interrégionale ayant pour objectif la promotion de la diversité culturelle et la mise sur pied d'une convention internationale sur la diversité culturelle.

- **Déclaration générale "Coopération, diversité et paix":** IIème Colloque des Trois espaces linguistiques - Mexico (Mexique), 3 avril 2003
http://agence.francophonie.org/diversiteculturelle/fichiers/declaration_gen_mexico.pdf

- **Déclaration sur la diversité culturelle:** IIème Colloque des Trois espaces linguistiques - Mexico (Mexique), 4 avril 2003
http://agence.francophonie.org/diversiteculturelle/fichiers/declaration_div_mexico.pdf


Haut de la page 

Réseau international sur la politique culturelle (RIPC)

Le Réseau international sur la politique culturelle (RIPC), qui compte 59 pays membres, est une tribune internationale où les ministres nationaux responsables de la culture explorent et échangent des idées sur les nouveaux enjeux en matière de politique culturelle et élaborent des stratégies de promotion de la diversité culturelle. Le RIPC a tenu à Opatija (Croatie), du 16 au 18 octobre 2003, sa Sixième réunion ministérielle annuelle. Au cours de cette rencontre, les ministres ont pris acte de la nouvelle ébauche du projet de Convention internationale sur la diversité culturelle, préparée par le Groupe de travail sur la diversité culturelle et la mondialisation, de même que les modes de financement de la culture.

- **Déclaration d'Opatija : Sixième Réunion ministérielle annuelle du RIPC,** Opatija (Croatie), 18 octobre 2003
http://206.191.7.19/meetings/2003/statement_f.shtml (français)
- **Projet de Convention internationale sur la diversité culturelle,** préparé par le Groupe de travail sur la diversité culturelle et la mondialisation, présenté aux ministres lors de la Sixième Réunion ministérielle annuelle du RIPC – Opatija (Croatie) du 16 au 19 octobre 2003 – 2e ébauche, 23 juillet 2003
http://206.191.7.19/iicd/draft_f.pdf  (français)
- **Questions fréquemment posées : le rapport entre une convention sur la diversité culturelle et les règles du commerce international**
http://206.191.7.19/iicd/faq_f.shtml (français)
- **Diversité culturelle : le RIPC à l'UNESCO** - "16 ministres de la culture reçus par le Directeur général de l'UNESCO", 7 février 2003
http://portal.unesco.org/fr/ev.php@URL_ID=9254&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=:

Haut de la page 

Union internationale des télécommunications et Organisation des Nations Unies (UIT/ONU) : Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)

Le premier Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) s'est tenu à Genève du 10 au 12 décembre 2003 et sera suivi d'un deuxième à Tunis du 16 au 18 novembre 2005. L'objectif de ce Sommet est «d'édifier un nouveau type de société à dimension humaine, n'excluant personne et privilégiant le développement, la société de l'information, dans laquelle chacun ait la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et le savoir et dans laquelle les individus, les communautés et les peuples puissent réaliser l'intégralité de leur potentiel dans la promotion de leur développement durable et l'amélioration de la qualité de leur vie». Les principes de la diversité culturelle, de l'accès universel à l'information, de la liberté d'expression étaient au cœur des débats de ce Sommet mondial sur l'instauration d'une société de l'information équitable. En marge des débats du Sommet, un Forum mondial des médias électroniques s'est tenu également à Genève du 9 au 11 décembre autour du thème du nouvel environnement mondial des médias.

- **Déclaration de principes : "Construire la société de l'information - un défi mondial pour le nouveau millénaire"**, IUT, 12 décembre 2003
http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/03/wsis/doc/S03-WSIS-DOC-0004!!MSW-F.doc (français)
- **Plan d'action - Document WSIS-03/GENEVA/DOC/5-F**, 12 décembre 2003
http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/03/wsis/doc/S03-WSIS-DOC-0005!!MSW-F.doc (français)

Haut de la page 

La Coalition canadienne pour la diversité culturelle (CDC)

Fondée en 1998 par les principales associations québécoises du milieu culturel, la Coalition regroupe les principales associations professionnelles du monde de la culture au Canada. Elle comprend maintenant 32 associations représentant les créateurs, artistes, producteurs, distributeurs, radio diffuseurs et éditeurs œuvrant dans les secteurs du livre, du cinéma, de la télévision, de la musique, des arts d'interprétation et des arts visuels. Selon la CDC, la diversité culturelle est un droit fondamental et les États doivent en assurer la sauvegarde et la promotion. À cette fin, il est essentiel que les États et gouvernements aient entière liberté d'adopter les politiques nécessaires au soutien de la diversité des expressions culturelles. Par conséquent, la CDC défend le principe selon lequel les politiques culturelles ne doivent pas être soumises aux contraintes des accords de commerce international.

- http://www.cdc-ccd.org/main_pages_fr/index_fr.htm

La Coalition pour la diversité culturelle, en collaboration avec le Comité de Vigilance pour la diversité culturelle, a participé à l'organisation des Deuxièmes Rencontres internationales des organisations professionnelles de la culture qui ont eu lieu du 2 au 4 février 2003 à Paris. Ces Rencontres ont regroupé une centaine d'associations professionnelles issue d'une trentaine de pays.

La Déclaration du Louvre : "Déclaration finale des Deuxièmes Rencontres internationales des organisations professionnelles de la culture", 4 février 2003

- http://www.comitedevigilance.org/declaration_fr.pdf 

Le Comité de Vigilance pour la diversité culturelle rassemble en France les organisations professionnelles de la culture (cinéma, télévision, spectacle vivant, édition, musique, arts graphiques et plastiques et multimédia) et défend la diversité culturelle face aux négociations commerciales internationales. Le Comité coordonne les objectifs que veulent défendre ensemble les professionnels auprès des pouvoirs publics français, européens et internationaux.

- <http://www.comitedevigilance.org/objectifs.htm>

Le Comité français et la Coalition canadienne assurent **le secrétariat du Comité International de Liaison des Coalitions pour la Diversité Culturelle**. Le Comité international de liaison des coalitions comprend 9 coalitions membres (Argentine, Australie, Canada, Chili, Corée, France, Mexique, Nouvelle-Zélande, Sénégal) réunissant plus de 170 associations professionnelles représentant tous les domaines de la culture. La Coalition canadienne de même que le Comité de Vigilance assurent un relais avec les organisations professionnelles étrangères et les fédérations internationales partageant les mêmes préoccupations et les mêmes objectifs et encouragent les organisations professionnelles du monde entier à se regrouper en coalitions nationales pour défendre la diversité culturelle auprès des pouvoirs publics. C'est ainsi qu'ont été créées en 2003 **deux nouvelles coalitions pour la diversité culturelle**, au Sénégal (avril 2003) et au Burkina Faso (décembre 2003)

- **Burkina-Faso : mise en place d'une coalition nationale pour la diversité culturelle**, 1er décembre 2003
<http://www.observateur.bf/quotidiens/culture2.asp?Numero=4172>

Haut de la page 

Le Réseau international pour la diversité culturelle (RIDC)

Le Réseau international pour la diversité culturelle (RIDC) est un réseau mondial qui représente des artistes, des militants culturels, des organismes culturels et des industries de création issus de tous les continents, de tous les secteurs et de toutes les disciplines de la collectivité culturelle. Il regroupe des organismes de plus de cinquante pays et s'efforce de contrecarrer l'homogénéisation culturelle occasionnée par la mondialisation. Le RIDC organise notamment une conférence annuelle axée sur les questions relatives à la diversité culturelle et intervient dans le cadre des réunions portant sur la diversité culturelle et la mondialisation.

- **Déclaration finale d'Opatija : "La diversité culturelle en marche à l'échelle planétaire"** - Quatrième Conférence annuelle du RIDC, Opatija (Croatie), 16 octobre 2003
<http://www.incd.net/Conf2003/OpatijaDeclaration-F.htm> (français)
- **Une lettre ouverte des artistes du RIDC sur la diversité culturelle**, 12 septembre 2003
<http://www.incd.net/letter/letterF.htm> (français)
- **Déclaration de Cancún sur la Diversité Culturelle : 5ème Conférence ministérielle de l'OMC à Cancún (Mexique), RIDC**, 12 septembre 2003
<http://www.cancun2003.org/en/web/258.html> (français)

Haut de la page 

Les rencontres cinématographiques de Beaune

Les 13e Rencontres Cinématographiques de Beaune ont accueilli en octobre 2003 en France plus de 450 professionnels et des réalisateurs de nationalités différentes autour de thèmes européens et internationaux, dont la diversité culturelle.

- **Communiqué final des 13es Rencontres Cinématographiques de Beaune** (France), 26 octobre 2003
http://www.l-arp.com/article.php3?id_article=57

Haut de la page 